

Pacte pour les droits
& la citoyenneté

Présidentielles/législatives : la Ligue des Droits de l'Homme en campagne



DOSSIER DE PRESSE

Novembre 2011

... un Pacte pour les droits et la citoyenneté

Sous la présidence et l'impulsion de Jean-Pierre DUBOIS, la LDH a souhaité apporter sa contribution à la construction d'un projet de société alternatif et préparer l'avenir, notamment en perspective de la prochaine campagne présidentielle de 2012 .

Sa mobilisation, qui marque un positionnement plus volontariste, s'est concrétisée en 2009 par le lancement d'une campagne d'information intitulée « *Urgence pour les libertés* » puis par un appel citoyen. Celui-ci a débouché en 2010 sur l'élaboration et la signature par une cinquantaine d'organisations de la société civile d'un Pacte pour les droits et la citoyenneté.

Ce Pacte, qui comporte un ensemble d'analyses et de propositions, a vocation à interpeller les différents partis politiques qui porteront leur candidat à la prochaine échéance présidentielle mais aussi à sensibiliser et mobiliser tous les citoyens attachés aux principes et valeurs d'une république humaniste.

Les organisations signataires : Agir ensemble contre le chômage et la précarité AC !, [AMI - handicap](#), Association de promotion des cultures et du voyage (APCV), [Association des travailleurs maghrébins de France \(ATMF\)](#), Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac), [Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale \(Cedetim\)](#), Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Céméa), [Collectif des accidentés du travail, handicapés et retraités pour l'égalité des droits \(Catred\)](#), Collectif national pour les droits des femmes (CNDF), Comité Idaho (International Day Against Homophobia and Transphobia), [Comité inter-mouvements auprès des évacués \(Cimade\)](#), Confédération générale du travail (CGT), Confédération nationale du logement (CNL), Confédération paysanne, Confédération syndicale des familles (CSF), Conseil national des associations familiales laïques (Cnafal), Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), [Coordination européenne pour le droit des étrangers à vivre en famille](#), Droit au logement (Dal), Fédération des associations de solidarité avec les travailleur-euse-s immigré-e-s (Fasti), Fédération des associations réflexion, action, prison, et justice (Farapej), [Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques \(FCPE\)](#), Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), Fédération française des motards en colère (FFMC), Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP), Fédération syndicale unitaire (FSU), Fondation Copernic, France terre d'asile (FTDA), [Groupe d'information et de soutien des immigrés \(Gisti\)](#), Imaginons un réseau Internet solidaire (Iris), La mutuelle des étudiants (LMDE), Le planning familial, [Les Amoureux au ban public](#), [Ligue de l'enseignement](#), [Ligue des droits de l'Homme \(LDH\)](#), Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Mouvement de la paix, Observatoire international des prisons (OIP), Opération villages roumains France (OVR France), Syndicat de la magistrature (SM), [Syndicat des avocats de France \(Saf\)](#), Syndicat national de l'enseignement supérieur (Snesup-FSU), Syndicat national des enseignants du second degré (Snes-FSU), Syndicat national des journalistes (SNJ-CGT), [Terre des Hommes France](#), Union juive française pour la paix (UJFP), Union nationale des étudiants de France (Unef), Union nationale lycéenne (UNL), [Union syndicale Solidaires](#), Union syndicale de la psychiatrie

Site internet du Pacte citoyen : <http://www.pactecitoyen.org/>

... initiatives et actions 2011-2012

Replacer le citoyen et le respect des droits fondamentaux au cœur du débat politique

Depuis 2010, une mobilisation des sections locales à tous les niveaux

Soit de manière autonome, soit dans le cadre des actions coordonnées aux niveaux fédéral et/ou national, déploient des actions de sensibilisation, d'alerte, d'accompagnement et de formation. La plupart de ces actions s'efforcent de « coller » à la réalité des territoires sur lesquels les sections sont implantées, en partenariat avec d'autres associations et réseaux implantés au niveau local, sachant que beaucoup de ligueurs militent parallèlement dans d'autres organisations.

Des modes d'action diversifiés

Manifestations ou rassemblements, organisation de débats ou forums (cafés-citoyens, conférences), soutien à des actions d'accompagnement, conseil juridique, stands d'information, communiqués de presse, relations avec les autorités locales (services d'Etat, collectivités)...

Annnonce : 27 janvier 2012, une conférence citoyenne pour faire entendre les droits fondamentaux dans la campagne présidentielle, en présence de Jean-Pierre DUBOIS, Président d'honneur de la LDH, de Michel FORST (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) et d'un grand témoin



Pacte pour les droits
& la citoyenneté

Les droits de l'homme en France : quel bilan, quelles pistes au cœur de la campagne présidentielle ?

Pour un éveil des consciences et pour une interpellation des partis politiques.

Ce type d'événement vise à la sensibilisation d'un public élargi sur la place et l'enjeu des droits de l'homme dans notre société.

Cette sensibilisation s'opère également par l'organisation régulière de cafés-citoyens, lors de la tenue de stands d'information sur des marchés ou dans les universités. Enfin, la LDH est amenée à intervenir dans des établissements scolaires auprès d'élèves, public en direction duquel la fédération relaye une opération nationale annuelle de « **Concours de poèmes** » (thème 2011 : la fraternité).

La LDH Gironde et les sections locales de la LDH placeront jusqu'en mai 2012 leurs initiatives sous la bannière de ce Pacte pour les droits et la citoyenneté, en interpellant les différents partis politiques et élus locaux sur la prise en compte, dans leurs programmes, des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

▷ **Relations entre citoyens, police et justice**, marquées par une dégradation en partie du fait de la logique du chiffre et de la « performance » introduite dans nombre de services publics, dont ceux en charge de la sécurité.

- Participation aux rassemblements organisés par le Collectif bordelais contre les Abus policiers (CLAP)
- Création à Libourne d'un comité Vigie-Police.
- Café-citoyen sur les gardes à vue organisé en juin 2010, en présence d'un représentant du Syndicat de la Magistrature et d'un représentant du syndicat Unité SGP Police.

▷ **La question pénitentiaire**

Au 1^{er} août 2011, plus de 64 000 personnes étaient détenues dans les prisons françaises pour 56 300 places « opérationnelles » (au 1^{er} janvier 2011). La prison de Gradignan a une capacité de 407 places et souffre d'un problème général de surpopulation (plus de 700 détenus, jusqu'à 3 détenus par cellule de 8,5 m²), avec des risques sanitaires selon les déclarations d'un syndicat des personnels pénitentiaires.

- Implication dans un collectif créé autour du projet de reconstruction de la prison de Gradignan.

▷ **Lutte contre la vidéosurveillance**

Le développement programmé d'un dispositif sécuritaire inefficace et coûteux, qui alimente davantage un marché du contrôle qu'il ne contribue à une pacification de la vie dans la cité.

- Refus de participation au comité d'éthique sur la « vidéoprotection » de la Ville de Bordeaux.

▷ **Défense des libertés : le soutien à Sakhina ARNAUD**

- Sakhina ARNAUD est engagée dans une bataille juridique qui dure maintenant depuis près de 2 ans, accusée d'incitation à la haine raciale et d'antisémitisme au nom de la loi sur la presse pour avoir apposé en mai 2009 dans une grande surface de Mérignac 2 autocollants invitant au boycott de produits d'Israël soupçonnés de provenir de territoires palestiniens occupés. Condamnée en première instance à une amende début 2010, jugement confirmé en appel en septembre dernier après un procès caricatural au cours duquel le ministère public a fait des amalgames et preuve de mépris pour la prévenue, non sans instrumentalisation et **pressions au plus haut niveau** (cf. discours de Mme ALLIOT-MARIE devant le CRIJF à Bordeaux).

▷ **Atteintes à la vie privée : mobilisation, sensibilisation et vigilance sur les utilisations des technologies d'information**

La vigilance sur les atteintes à la vie privée à travers les **nouvelles technologies** est aussi au programme des sections de la LDH en Gironde et, plus largement en Aquitaine. Un autre point de vigilance dans ce domaine est en rapport avec l'extension et le rapprochement de plusieurs fichiers prévus, entre autre, dans la **LOPPSI2** : fichiers de police (59 à ce jour), fichiers d'antécédents (Stic, Judex) ... à quoi il faut désormais ajouter le fichier unique des allocataires sociaux et l'extension du Recueil d'Information Médicalisé pour la Psychiatrie à des fins d'enquête.

- Actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes face aux dérives et aux risques liés à l'usage d'internet et de certains réseaux sociaux.
- Participation de la LDH Aquitaine, de la fédération de Gironde et de plusieurs sections en région au Festival des lycéens.
- Organisation d'un café-citoyen sur la LOPPSI2 en présence de Jean-Claude VITRAN, membre du bureau national de la LDH France (octobre 2010)
- Participation à plusieurs manifestations en lien avec d'autres réseaux associatifs et syndicats contre la LOPPSI2

▷ Le rejet des intégrismes



- Participation aux manifestations liées à **l'affaire des liens entre l'église Saint Eloi, l'école catholique Saint projet et certains milieux d'extrême droite** en 2010, point noir de la politique locale.
- Participation aux mouvements de défense du droit des femmes et du **droit à l'interruption volontaire de grossesse**. Elle entend faire de même en 2012.



La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

▷ Défense du droit des étrangers.

Sur fond de politique sécuritaire et d'une dérive xénophobe, l'approbation de la loi Besson a sévèrement durci les conditions d'accueil des étrangers. L'interprétation et l'application actuelles de cette loi donne lieu à des abus par la Préfecture de la Gironde vis-à-vis desquels la LDH a réagi, de concert avec d'autres organisations locales (Amnesty International, CIMADE, RESF, ASTI, IDE, DNSI...). Non seulement les droits octroyés aux étrangers sont de plus en plus restreints, mais encore les services de l'Etat s'autorisent à ne pas respecter les décisions de justice et les droits subsistants. A cela s'ajoute la réduction des moyens octroyés aux associations délégataires d'un service public (CAIO, COS Quancard).

- Organisation le 9 novembre 2011 d'un café-citoyen sur le droit de vote des étrangers aux élections locales, en présence de Vincent REBERIOUX, Vice-Président
- Organisation par la LDH d'une manifestation contre la Loi Besson (3 000 personnes le 4 septembre 2010) et participations aux manifestations et rassemblements de plusieurs collectifs (ex : DNSI, RESF...)
- Participation à des rassemblements et actions d'accompagnement en Préfecture (ex : rassemblement contre la réouverture du Centre de Rétention Administrative de Bordeaux)
- Participation à plusieurs collectifs (RESF, Collectif asile, Collectif D'Ailleurs Nous Sommes d'Ici...)



POUR DIRE NON A LA TENTATION XENOPHOBE

Par deux décisions d'expulsion récentes, passant outre la jurisprudence et la sanction du pouvoir judiciaire, le Préfet de la Gironde s'est illustré dans la dérive xénophobe de la politique gouvernementale, portant ainsi gravement atteinte au droit le plus élémentaire à la défense et plus fondamentalement à l'Etat de droit.

En affichant pour 2011 un objectif « record » de 30 000 reconduites à la frontière d'étrangers « en situation irrégulière » et en réduisant de moitié la liste des métiers « en tension » accessibles aux non ressortissants de l'Union Européenne, le Gouvernement, par l'intermédiaire de son Ministre de l'Intérieur Claude GUEANT, affiche une nouvelle fois clairement la couleur : celle de l'enlisement dans une politique qui doit être fermement combattue.

Depuis plusieurs années, de discours en dérapages verbaux, de réforme en réforme rythmant une frénésie législative dans un sens toujours plus restrictif (la loi Besson sur l'immigration adoptée en mai 2011 constituant la Xième d'une longue série), la stigmatisation et le rejet de l'étranger sont montés de plusieurs crans, sous couvert d'arguments aussi grossiers que fallacieux.

Nous serions « envahis », nos valeurs nationales seraient menacées (mais à quelles valeurs fait-on au juste référence aujourd'hui ?), les étrangers confisqueraient nos emplois et coûteraient cher au système de protection sociale Ce Gouvernement a donc choisi d'agiter le spectre d'une soi-disant menace externe, en l'occurrence de celles et ceux tentés d'abuser de la générosité de notre pays.

Vieille rengaine. Au mépris de la dignité et des droits les plus fondamentaux des individus, au mépris des valeurs et des principes qui fondent le socle de notre République, au mépris de l'Histoire, et enfin au mépris des Français eux-mêmes. Le Gouvernement préfère attiser les vieux réflexes de peur plutôt qu'éclairer les citoyens sur la réalité des phénomènes migratoires et leurs enjeux pour le pays et plus largement pour l'ensemble du continent européen...

Ce qui est clair en revanche, dans l'impasse économique actuelle et face à l'impuissance des Etats européens à s'imposer face au chantage aussi insensé qu'inadmissible des marchés financiers, c'est l'acharnement de nos gouvernants, aussi vain que potentiellement incendiaire, à faire diversion en tapant sur des boucs émissaires. Le vrai problème ce serait donc « eux », ces étrangers, qui saperaient notre prospérité de nantis, nos acquis sociaux, notre pacte républicain ? Seuls y croient ceux que cela rassure d'identifier un coupable visible, d'autant plus facile à dénoncer et à condamner que ses droits sont peu à peu réduits et, pour ceux qui lui restent, ignorés ou proprement foulés du pied par des autorités supposées les faire respecter. A cet égard, le Préfet de la Gironde n'est pas en reste. Inspirateur des récentes lois sur l'immigration, ce dernier se fait ici un ardent devoir d'en mettre en œuvre les ultimes dispositions, l'œil rivé sur la pseudo-performance du chiffre, celui de l'expulsion et de la honte, jusqu'à outrepasser les limites du droit, jusqu'à l'absurde de la mécanique administrative, jusqu'à la provocation et à l'affrontement avec le pouvoir judiciaire, jusqu'à une assurance qui frise l'impunité.

Ne cherchons ni respect de la plus simple dignité ni trace d'humanité dans cette politique et la manière dont elle est appliquée. Les droits de l'homme ne sont plus qu'un vernis indécidable derrière une soi-disant rationalité de façade. L'Etat nous protège de cet étranger présenté comme indésirable, notamment pour peu qu'il soit « Rrom » ou venu de ces pays dont on préfère cacher la misère que la voir s'installer chez nous, acculant hommes et familles à l'errance, non par plaisir de villégiature mais par nécessité de survie.

Pour la Ligue des Droits de l'Homme, l'indécence est aussi ailleurs. Dans les dérives d'une logique économique et financière qui laisse de plus en plus d'individus et de pays dans les rebus et les tourmentes d'une civilisation qui se dé-civilise à force de sacrifier au bénéfice de quelques nantis le respect des droits fondamentaux du plus grand nombre : logement, santé, emploi, éducation ...

Sécurité et politique migratoire sont ainsi devenues les terrains d'affirmation d'une autorité nationale impuissante sinon complice face au chantage des grands lobbies affairistes. Elles détournent, (mais pour combien de temps encore ?), le citoyen des vrais problèmes et enjeux qui se posent à l'échelle du pays et du continent européen. Au prix de risques bien plus considérables que le leurre d'un chiffre-symbole offert en pâture, celui d'une politique « disci-migratoire ».

Nul doute que cette question sera l'un des thèmes clés de la prochaine campagne présidentielle de 2012. Il est fort à craindre que le débat, tel qu'il est déjà engagé, prenne des tournures caricaturales et nauséabondes. Cette tentation xénophobe est à dénoncer. Loin d'apaiser et de rassembler la société française dans toute sa diversité, elle ne peut que la fragiliser et aggraver les craintes, à un moment où il serait nécessaire de restaurer un minimum de confiance.

Refusant de cautionner le discours de la discrimination, de la division et du repli, les militants de la Ligue des Droits de l'Homme ont choisi de se battre pour le respect des droits les plus fondamentaux, pour une société plus équitable et plus solidaire, permettant à chacun de mobiliser sa singularité, sa différence, au service d'une ambition et d'un projet collectifs. Elle rejette avec indignation cette politique et la condamne fermement. Elle invite tous les Républicains, tous les citoyens épris de nos principes de Liberté, d'égalité, de fraternité, toutes les associations qui les défendent, à s'unir pour lui faire obstacle, tant sur le plan national que dans ses expressions concrètes et locales, au plus près de chez nous, en Gironde.

Patrick LECOQ, Président de la Fédération girondine de la LDH
Jean-Claude GUICHENEY, Président de la section LDH de Bordeaux

▷ Roms de l'agglomération bordelaise : un combat pour la dignité et le respect des droits

Alors que la France persiste dans l'application d'un régime transitoire, les 500 à 600 Roms (bulgares et roumains) de l'agglomération bordelaise restent soumis à des conditions de vie dégradantes et à des droits très limités, malgré l'existence d'un dispositif (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale associant l'Etat à la CUB et à la Mairie de Bordeaux) qui peine à répondre aux besoins de ces communautés.

- Participation de la fédération et de plusieurs sections à des actions collectives auprès de squats, notamment lors d'opérations d'expulsion ou d'interventions des autorités publiques (Villenave d'Ornon, Bordeaux-Tiers, Bordeaux Galin, Bègles...)
- Sollicitation des élus locaux (dont rencontre avec le Président de la CUB, Vincent FELTESSE et Christine BOST, Vice-Présidente, le 22 septembre dernier) afin de clarifier certains aspects de la politique locale (hébergement et accompagnement social notamment).
- Organisation le 10 décembre prochain d'un séminaire de formation en présence de Jean-Pierre DACHEUX et Jean-Claude VITRAN, membres du Bureau national de la LDH France.
- Projet de rencontres sur ce thème avec des riverains dans les quartiers concernés par la présence de squats.
- Mobilisation de certaines sections (Gradignan-Pessac-Graves) sur la situation d'une **communauté de gens du voyage** à Saint Jean d'Illac et à Mérignac.

▷ Discriminations : contrer l'homophobie et soutien aux droits des handicapés

- Vigilance sur le respect du droit et la liberté relatifs à **l'orientation sexuelle** (soutien à la défense des droits en lien avec l'association Girofar, participation à la Gay Pride organisée par l'association LGP de Bordeaux, « marche des fiertés en faveur des libertés » du 11 juin dernier).
- Organisation de réunions de sensibilisation sur les handicaps (ex : journée sur « Handicaps et droits de l'homme » avec l'AFM, l'APF, le GIHP le 11 décembre 2010, organisation d'un colloque sur « les citoyens face au handicap » le 8 octobre 2011 à Pauillac) et participation à des commissions locales d'accessibilité (ex : Arcachon).
- Sollicitation d'autres associations (ex : Maison de Simone à propos des violences faites aux femmes).



Le contexte actuel de crise du système économique et financier et ses **conséquences sur les conditions de vie des citoyens français**, et plus largement européens, mettent à mal nombre de droits acquis depuis plusieurs décennies, s'agissant notamment de droits fondamentaux reconnus dans les textes internationaux (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels...).

L'aggravation du chômage et de la pauvreté, la réduction généralisée des moyens consacrés à certains services publics et leur **marchandisation**, l'impuissance plus ou moins consentante des États face aux grands lobbies ou intérêts economico-financiers, alimentent des mouvements de résistance sinon de crispation parmi les peuples européens, dont témoigne par exemple le mouvement des « Indignés ». **Certains domaines clés de l'évolution de nos sociétés échappent de plus en plus au contrôle démocratique et du citoyen** : c'est le cas en matière économique, c'est aussi le cas pour ce qui concerne les choix de développement scientifique et technologique.

La LDH n'oublie pas que nombre d'acquis sociaux ont été arrachés à l'issue de luttes sociales au cours des décennies et siècles passés. C'est, entre autres, l'une des raisons du soutien apporté par la LDH à plusieurs mouvements sociaux (retraites, éducation, secteur santé-social...). L'ambiance actuelle de crise du système sur lequel se sont développées nos sociétés est **propice à un certain défaitisme et à l'exacerbation d'un repli sur soi**, à un sentiment d'impuissance sinon de résignation. Pour la LDH, **elle doit au contraire permettre une remise en question et être mobilisatrice dans le sens d'une société plus juste, plus respectueuse des individus, de l'intérêt collectif** et d'un développement « soutenable ». Actuellement, ce sont surtout les populations précaires qui paient le plus lourd tribut de la réduction des budgets sociaux, quand, sous couvert d'économies, on ne les soupçonne pas de fraudes (ex : à travers la mise en place du répertoire national commun de la protection sociale).

▷ Un faveur d'un droit au logement actuellement malmené

- Implication de la LDH au sein du comité girondin de suivi de la loi DALO et mobilisation active de plusieurs sections sur le terrain (ex : LDH Sud Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre).
- Organisation d'un café-citoyen sur le thème du « logement, un droit pour tous » en partenariat avec ATD Quart Monde.
- Organisation de formations dédiés aux militants par la coordination Aquitaine de la LDH et la fédération girondine .

▷ Un droit à la santé de plus en plus menacé

- Soutien et participation de la LDH aux actions de la Coordination Santé Solidarité Gironde (COSS33) et du collectif Notre Santé En Danger.
- Soutien à la démarche d'opposition des représentants locaux de la Mutualité Française à l'augmentation des taxes pesant sur les complémentaires de santé . Cette nouvelle taxation risque, conjuguée à la baisse du remboursement du régime général, de restreindre encore davantage l'accès aux soins pour un nombre croissant d'assurés sociaux.

- Participation à des collectifs locaux (ex : avec les usagers de l'hôpital Jean Hameau sur la Bassin d'Arcachon).
- Mobilisation contre la **réforme des soins psychiatriques** aujourd'hui en vigueur. Cette réforme démantèle une politique de soins aux personnes souffrant de troubles mentaux pour une **instrumentalisation sécuritaire des soins psychiatriques** (de la psychiatrie à la « *flichiatry* »).
- Organisation le 11 mars dernier d'un café citoyen avec Olivier LABOURET, président de l'Union Syndicale de la Psychiatrie et l'un des animateurs du mouvement « *Mais c'est un homme* » et sensibilisation des parlementaires locaux sur les dérives de ce texte.

▷ **Souffrance au travail : les dérives d'un « management » par la performance**

- Organisation d'un colloque en partenariat avec l'Université de Bordeaux 2, en présence de Christophe DEJOURS en octobre 2010 (cette manifestation a rassemblé plus de 400 personnes).
- Organisation d'une conférence sur la santé au travail en octobre 2011 (section d'Arcachon sud-Val de l'Eyre)
- Participation aux activités d'autres réseaux (ex : Appels des Appels)
- Organisation d'un café-citoyen sur la « responsabilité sociétale des entreprises » en juin 2011 (en présence de la CARSAT et de l'AFNOR)
- Participation à des actions de sensibilisation en milieu d'entreprise et à la plateforme régionale sur l'ISO 26000



▷ **Les droits fondamentaux à l'épreuve des innovations technologiques**

Un autre facteur structurel d'évolution des sociétés actuelles est celle d'une instrumentalisation de la **science et de l'innovation technologique**. Sous couvert de progrès, parfois servi par des discours scientifiques, la tendance est à la fois celle d'une privatisation de pans entiers de la recherche et à une concentration des bénéfices (essentiellement commerciaux) de ces innovations entre les mains de quelques grands groupes ou entreprises. Les conséquences de cette évolution ne rejoignent que trop rarement la quête d'une amélioration de la vie quotidienne des citoyens, davantage captifs qu'acteurs de ces « progrès », quand ils n'en sont pas clairement victimes. L'affaire récente du Mediator apporte une lourde illustration de ce constat. D'autres innovations restent porteuses d'interrogations quant à leurs conséquences concrètes pour les individus (ex : les nanotechnologies, les technologies du contrôle et de la surveillance).

- Ouverture en 2012 d'un **chantier sur le thème « savoir, croyance et démocratie »**, qui sera abordé lors de prochains cafés-citoyens, en collaboration avec Cap Sciences. Les enjeux démocratiques liés aux outils numériques, mais aussi à la convergence de certaines technologies (nanotechnologies, biotechnologies, technologies de la communication), alimenteront aussi les initiatives de la LDH dans les mois à venir.
- **Poursuite d'un travail de rapprochement avec le monde de la recherche** (depuis 2010, partenariat avec l'université de Bordeaux 2 et son département de sociologie).

- En 2012, accentuation de ce partenariat, par l'organisation de débats citoyens à partir des travaux de recherche en sciences sociales (sociologie et sciences politiques),.

▷ **Opposition au démantèlement d'un système éducatif public**

Les atteintes portées contre le système éducatif en France (réduction des effectifs, réforme de la formation des enseignants, accroissement des coûts d'inscription dans les universités et de scolarité...) remettent en question le principe d'un droit à l'éducation pour tous. Les disparités de formation ou d'accès à la formation participent au creusement des inégalités. C'est pourquoi la LDH a toujours exprimé son soutien en faveur des mouvements de défense d'un système éducatif public

▷ **2012, une coopération renforcée avec les acteurs culturels**

La LDH est très attachée au **droit à la liberté d'expression, d'accès à l'expression culturelle et à la dénonciation de toute forme de censure**. La culture est aussi, à travers ses divers modes d'expression, un terrain privilégié de **dialogue interculturel**. A l'échelle d'une agglomération qui accueille une très grande variété de communautés, **ce dialogue est une nécessité, opposable à l'indifférence, à l'intolérance et aux discours xénophobes**.

- Participation de la LDH à des manifestations culturelles « citoyennes » : Planète (Bassens, Cenon, Floirac, Lormont), Rendez-Vous des Terres Neuves, Reggae Sun Ska...
- Participation à des séances débats à partir d'œuvres artistiques (ex : débat sur le rôle de l'art à partir du film « Waste Land » sur l'œuvre de Vik Muniz en septembre 2011, débat sur les squats à partir du film « Squat la ville est à nous » en octobre 2011)
- 2012 : partenariat avec le Rocher de Palmer.



Les droits civils et politiques

▷ **Un combat en faveur du mouvement associatif et des valeurs laïques**

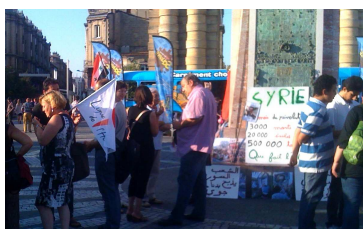
- Participation à la CEPAD et au collectif Horizon Laïque
- Mobilisation contre les restrictions opérées dans le budget de l'Etat et des collectivités en direction des associations, qui jouent un rôle important dans le maintien d'une vie collective sur les territoires et dans divers domaines (social, santé, culture, sport), face à la montée des individualismes .

▷ **Pour les droits civils et contre la torture**

- Soutien à la défense d'**Adil LAMTALSI**, jeune réalisateur, incarcéré au Maroc depuis 3 ans et irrégulièrement accusé de trafic de drogue, avec des aveux obtenus sous la torture.
- Mobilisation en faveur du droit de vote des étrangers aux élections locales
- Organisation d'un débat citoyen le 9 novembre 2011 sur ce sujet, en présence de Vincent REBERIOUX et de Manuel DIAS VAZ, en partenariat avec Boulevard des Potes.

Action internationale

▷ Soutien aux mouvements locaux de libération des peuples tunisien et syrien



- Participation à plusieurs manifestations en faveur du peuple tunisien et, actuellement, du peuple syrien en lien avec l'association Syrie Démocratie Gironde.

▷ Contribution locale à l'opération « Un bateau pour Gaza » et à la création d'un Etat Palestinien

- Participation aux actions locales de France Palestine 33.
- Participation le 21 septembre dernier à la manifestation de soutien visant à soutenir la démarche de reconnaissance d'un Etat palestinien par l'Organisation des Nations Unies.



▷ Solidarité avec le peuple Haïtien

- Co-organisé, avec les associations Aide et Action et Handicap International, d'un concert de soutien au peuple haïtien le 16 janvier 2011, dont les recettes ont été mobilisées pour la réalisation d'un projet de reconstruction.

La « Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen » (devenue « Ligue des Droits de l'Homme ») est née en 1898, afin de prendre la défense du capitaine DREYFUS victime de l'antisémitisme et de la raison d'Etat et en réaction à la condamnation d'Emile ZOLA. Son premier président fut le sénateur girondin Ludovic TRARIEUX et la section de Bordeaux fut créée dans la foulée, par Emile DURKHEIM, fondateur de l'école française de sociologie, qui en fut le premier secrétaire.

Rapidement, la Ligue a étendu son champ d'action à la défense des droits, pour toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé, s'appuyant notamment sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Depuis, ce qui est devenu la LDH, a largement étendu son champ de mobilisation en faveur des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, parallèlement à la reconnaissance de ces droits fondamentaux au plan international, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée en décembre 1948 par l'ONU puis la Charte européenne des droits fondamentaux adoptée par l'Union Européenne en juin 2000¹. Attachée à l'universalité et à l'indivisibilité des droits, la LDH est donc une association généraliste à vocation politique.

Extrait de l'article 1 des statuts

Il est constitué une association française destinée à défendre les principes énoncés dans les Déclarations des droits de l'Homme de 1789 et de 1793, la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et ses protocoles additionnels.

Elle oeuvre à l'application des conventions et des pactes internationaux et régionaux en matière de droit d'asile, de droit civil, politique, économique, social et culturel.

Elle combat l'injustice, l'illégalité, l'arbitraire, l'intolérance, toute forme de racisme et de discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, les moeurs, l'état de santé ou le handicap, les opinions politiques, philosophiques et religieuses, la nationalité, et plus généralement toute atteinte au principe fondamental d'égalité entre les êtres humains, toutes les violences et toutes les mutilations sexuelles, toutes les tortures, tous les crimes de guerre, tous les génocides, et tout crime contre l'humanité.

Elle lutte en faveur du respect des libertés individuelles en matière de traitement des données informatisées, et contre toute atteinte à la dignité, à l'intégrité et à la liberté du genre humain pouvant notamment résulter de l'usage de techniques médicales ou biologiques.

Elle concourt au fonctionnement de la démocratie et agit en faveur de la laïcité...

Depuis sa création, des associations de défense des droits de l'homme ont vu le jour dans de nombreux pays. La LDH est l'une des co-fondatrices de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH, créée en 1922) qui compte aujourd'hui 164 organisations membres, et de l'Association Européenne des Droits de l'Homme (AEDH) créée en décembre 2000, qui rassemble 23 organisations.

¹ Mais aussi, entre autres, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques puis le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de décembre 1966, la Convention internationale des droits de l'enfant de novembre 1989

La Ligue des Droits de l'Homme...

... son fonctionnement et quelques chiffres

Au plan national, la LDH compte aujourd'hui **350 sections locales** totalisant plus de 9 000 adhérents.

Elle est administrée par un comité central et dirigée par un bureau national. Le comité central comprend 48 membres, dont les membres du bureau, les responsables de groupes de travail nationaux, les délégués régionaux mais aussi les présidents d'honneur et des membres honoraires. Le comité central est renouvelé pour moitié lors d'un congrès national qui se tient tous les deux ans.

Le Bureau national est composé de 15 membres élus par le comité central. Le dernier congrès national de la LDH qui s'est tenu à Reims en juin 2011 a été marqué par l'élection du nouveau Président, **Pierre TARTAKOWSKY**, journaliste et par ailleurs membre fondateur d'ATTAC. Il a succédé à Jean-Pierre DUBOIS dont le mandat arrivait à expiration.

Le budget national de la LDH est de 2,5 millions € (2010), alimenté par des subventions (43%), les cotisations et dons (37%) et des recettes liées aux ventes et prestations diverses.

En Gironde, la fédération départementale de la LDH regroupe une dizaine de sections :

- Sud Bassin d'Arcachon / Val de l'Eyre, présidée par Marie-Claude DEGRAVE
- Bordeaux, présidée par Jean-Claude GUICHENEY
- Carbon-Blanc, présidée par Mireille DELPRAT
- Bègles-Talence, présidée par Sylvie KARBIA
- Eysines, présidée par Jean-Claude TESSIER
- Graves (Canéjan-Cestas-Gradignan-Pessac), présidée par Marie-Christine TOLLIS
- Libourne, présidée par Françoise BENEY
- Pauillac, présidée par Jean-Pierre PETIT
- Saint Vivien, présidée par Claudine RIEUX

La fédération girondine de la LDH est présidée par Patrick LECOQ.

Le Comité régional LDH Aquitaine est présidé par le périgourdin Jacques LOBJOIT.



La Ligue des Droits de l'Homme...

... une mobilisation active de plus en plus large

Au plan national, la LDH est mobilisée sur plusieurs combats, dans ce qu'il faut bien qualifier d'actes de résistance face aux évolutions d'une société qui n'épargne guère l'accès aux droits fondamentaux, qu'il s'agisse des atteintes portées aux droits sociaux, des offensives sécuritaires et xénophobes de la politique d'Etat, tout ceci sur fond de crise financière, économique, sociale et écologique.

La LDH a mis en place une vingtaine de groupes de travail thématiques destinés à approfondir ses analyses et réflexions sur cet ensemble de questions.

▷ La défense des libertés

La LDH veille au respect des droits par les forces de police d'une part, compte-tenu de la dégradation des relations entre la police et les citoyens, et par l'administration pénitentiaire d'autre part, dans un contexte de surpeuplement des lieux de détention.

Elle exerce par ailleurs un rôle de sensibilisation et d'alerte en réponse aux **dérives sécuritaires** qui tendent vers la mise en place d'une **société de surveillance**, favorisée par le déploiement rapide des **technologies de l'information**, en dénonçant les atteintes à la vie privée et aux libertés individuelles. Sur ce sujet, la LDH associée à l'AEDH a édité avec l'appui de l'Union Européenne une brochure illustrée à destination des jeunes publics (« *Sous surveillance* »).

<http://www.ldh-france.org/flash/flipbook/ldhfrançais.html>

Plusieurs décisions récentes et/ou projets de création de **fichiers administratifs** (police, santé, services sociaux...) attestent de l'acuité et de l'importance de ce sujet pour la LDH (cf. LOPPS12 notamment). Son combat est aussi celui du respect des **droits des justiciables et de l'indépendance de la justice**, face à la justice d'exception et aux réformes successives du système judiciaire (ex : recul de la justice des mineurs).

Sur ce même terrain des libertés, la LDH est attachée à la défense de la **liberté de création et d'expression culturelle** (incluant la liberté de la presse). Elle a mis en place au **observatoire** dédié à cette question, afin de combattre les actes de **censure** qui restent toujours d'actualité. Enfin, elle défend dans ce cadre une idée de la **laïcité** définie comme une manière de vivre ensemble dans le respect de chacun et de ses croyances, en luttant contre toutes les formes **d'intégrisme** et contre l'instrumentalisation de la question religieuse à des fins politiques.

Groupes de travail nationaux : police et citoyenneté, prisons, justice, jeunesse et droit des enfants, libertés et TIC, abolition de la torture et de la peine de mort, laïcité

▷ La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

La LDH entend résister à la **politique xénophobe** mise en œuvre par le Gouvernement actuel, notamment en ce qui concerne les droits des étrangers (cf. roms, tunisiens, lybiens, « dublinés » venant notamment des pays de l'Est ou du continent africain...), pour lesquels elle revendique une égalité de traitement, le respect de la dignité des personnes et l'accès au droit d'asile.

Elle s'oppose à toutes les formes de racisme et de **discriminations** au sens large, opposition qui reste l'un des socles et des thèmes prioritaires de mobilisation de la LDH. Cela recouvre aussi bien le respect du droit des femmes, la liberté des orientations sexuelles et la lutte contre l'homophobie, la lutte contre les discriminations subies par les « gens du voyage »...

Elle entend dans ce cadre combattre **l'extrême droite** et ses idées.

Groupes de travail nationaux: discriminations, égalité femmes-hommes, droit des femmes, étrangers et immigrés, gens du voyage, extrêmes droites

▷ **Les droits économiques et sociaux**

Le système économique et financier subit actuellement une crise majeure dont les citoyens subissent directement et indirectement les conséquences. Ce système semble avoir atteint les limites du supportable, tant du point de vue économique, que social et environnemental. Les effets de cette crise, étendus à ses impacts sur les budgets publics, ne font qu'aggraver les difficultés déjà récurrentes des individus quant aux **conditions d'accès à divers droits fondamentaux : logement, santé, travail, éducation...**

La LDH est mobilisée afin de dénoncer les limites et les dérives de ce système dès lors qu'elles portent gravement atteinte à l'intégrité ou à la dignité des personnes et aux droits de chaque individu à bénéficier d'un logement et de conditions de vie décentes. C'est aussi la raison pour laquelle la LDH s'intéresse aux enjeux d'un **développement « soutenable »**.

Dans ce domaine, elle accorde une vigilance toute particulière au **respect des droits de l'enfant**.

Groupes de travail: économie / travail et droits de l'homme, logement, environnement et développement durable, santé et bioéthique

▷ **Les droits civils et politiques**

La LDH poursuit son combat pour l'abolition universelle des **traitements dégradants, de la torture et de la peine de mort** au plan international. Elle milite en faveur du **droit de vote des étrangers aux élections locales**, en ayant initié une démarche de « votation citoyenne ».

▷ **Action internationale**

Outre son implication au sein de la FIDH et de l'AEDH, la Ligue des Droits de l'Homme France soutient les mouvements d'émancipation des peuples opprimés, s'agissant par exemple du peuple palestinien, des aspirations démocratiques des pays du Maghreb (Tunisie, Lybie, Maroc, Algérie) et du Mashrek (Syrie et pays de l'orient arabe).

Elle reste également vigilante sur les conditions de respect des droits fondamentaux dans les DOM-TOM (ex : Mayotte, Guyane).

Groupes de travail : questions internationales, DOM-TOM, Europe

Contacts

Fédération LDH de la Gironde

LDH 33
Maison des Sports et de la Vie Associative
153, rue David Johnston
33000 BORDEAUX
<http://www.ldh-gironde.fr/1.html>
Mail : ldhfede33@yahoo.fr
Tel : 06 69 07 21 98

LDH Bordeaux

Athénée Père Joseph Wresinski
Boite aux lettres n°35
1, Place Saint Christoly
33000 BORDEAUX
Mail : ldh.bordeaux@gmail.com
Tel : 07 77 25 83 17

LDH Arcachon Val de l'Eyre

Maison des associations
1, Place Dubernet
33470 LE TEICH
Mail : ldhsbv133@gmail.com
Tel : 06 82 64 98 32

LDH Carbon-Blanc

BP 70022
33564 CARBON BLANC CEDEX
Mail : ldhcarbonblanc@orange.fr
Tel : 06 20 92 54 93

LDH Graves (Canéjean-Cestas-Gradignan-Pessac)

274 cours du Général de Gaulle
33170 GRADIGNAN
Mail : c.tollis@free.fr
Tel : 05 56 75 36 38

LDH Talence-Bègles

Mail : karbia.s@gmail.com

LDH Libourne

BP 154
33502 LIBOURNE CEDEX
Mail : francoise.beney@gmail.com
Tel : 05 57 51 50 84

LDH Pauillac

5, Chemin du Comte
33180 SAINT ESTEPHE
Mail : jpp33180@free.fr
Tel : 05 56 59 31 79

LDH Saint Vivien

Mail : ldhsv.pointe-coeurmedoc@orange.fr
Tel : 06 70 72 30 51



Pacte pour les droits
& la citoyenneté

Ligue des droits de l'Homme

La
République
L'ÉTAT DES DROITS DE L'HOMME EN FRANCE
ÉDITION 2011
défigurée

